



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

31 Décembre 2012

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	3
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	7
1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS	7
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
A) <i>Principes de consolidation</i>	8
B) <i>Présentation des états financiers</i>	9
C) <i>Estimations et jugements</i>	9
D) <i>Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement »</i>	10
E) <i>Les contrats de « location opérationnelle » (IAS 17)</i>	13
F) <i>Opérations entre le groupe RCI Banque et l’alliance Renault - Nissan</i>	13
G) <i>Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39)</i>	14
H) <i>Immobilisations (IAS16 / IAS36)</i>	14
I) <i>Impôts sur les résultats (IAS12)</i>	14
J) <i>Engagements de retraite et assimilés (IAS19)</i>	15
K) <i>Conversion des comptes des sociétés étrangères</i>	16
L) <i>Conversion des transactions en monnaie étrangère</i>	16
M) <i>Les passifs financiers (IAS 39)</i>	16
N) <i>Emissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39)</i>	17
O) <i>Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)</i>	17
P) <i>Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés</i>	18
Q) <i>Secteurs opérationnels (IFRS 8)</i>	19
R) <i>Assurance</i>	20
3. STRUCTURE DU GROUPE.....	21
4. ADAPTATION A L’ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	22
5. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	24
6. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES ET DES SUCCURSALES A L’ETRANGER.....	53

BILAN CONSOLIDE

ACTIF - en millions d'euros	Notes	12/2012	12/2011
Caisse, Banques centrales et CCP		616	188
Instruments dérivés	2	332	310
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	3	82	65
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	741	947
Prêts et créances sur la clientèle	5 et 6	26 095	24 877
Comptes de régularisation et actifs divers	7	617	518
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8	48	36
Opérations de location opérationnelle	5 et 6	124	59
Immobilisations corporelles et incorporelles	9	28	22
Ecart d'acquisition	10	84	83
TOTAL ACTIF		28 767	27 105

PASSIF - en millions d'euros	Notes	12/2012	12/2011
Instruments dérivés	2	104	91
Dettes envers les établissements de crédit	11.2	3 930	4 133
Dettes envers la clientèle	11.3	1 619	718
Dettes représentées par un titre	11.4	18 534	17 812
Comptes de régularisation et passifs divers	13	1 368	1 316
Provisions	14	121	100
Provisions techniques des contrats d'assurance	14	151	105
Dettes subordonnées	16	259	261
Capitaux propres		2 681	2 569
- Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère		2 680	2 566
<i>Capital souscrit et réserves liées</i>		814	814
<i>Réserves consolidées et autres</i>		1 438	1 304
<i>Gains ou pertes latents</i>		(62)	(45)
<i>Résultat de l'exercice</i>		490	493
- Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle		1	3
TOTAL PASSIF		28 767	27 105

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	12/2012	12/2011
Intérêts et produits assimilés	23	2 007	1 902
Intérêts et charges assimilées	24	(1 017)	(922)
Commissions (Produits)		26	26
Commissions (Charges)		(7)	(8)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	25	(3)	1
Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres	26	11	5
Produits (charges) nets des autres activités	27	221	185
PRODUIT NET BANCAIRE		1 238	1 189
Charges générales d'exploitation	28	(377)	(351)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(6)	(6)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		855	832
Coût du risque	29	(91)	(52)
RESULTAT D'EXPLOITATION		764	780
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	8	9	6
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés			
RESULTAT AVANT IMPOTS		773	786
Impôts sur les bénéfices	30	(247)	(265)
RESULTAT NET		526	521
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		36	28
Dont part des actionnaires de la société mère		490	493
Résultat net par action (*) et en euros		489,54	493,28
Résultat net dilué par action et en euros		489,54	493,28

(*) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapporté au nombre d'actions

ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions d'euros	12/2012	12/2011
RESULTAT NET	526	521
Autres éléments du résultat global (**)	(17)	(23)
Opérations de couverture de flux de trésorerie	(11)	3
Variation de JV des actifs disponibles à la vente	1	
Autres gains et pertes latents	(1)	1
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies	(1)	(1)
Différences de conversion	(5)	(26)
RESULTAT GLOBAL	509	498
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	36	28
Dont part des actionnaires de la société mère	473	470

(**) Dont part des entreprises mises en équivalence dans les autres éléments du résultat global

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Gains / pertes latents ou différés	Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres (Part des actionnaires de la société mère)	Capitaux propres (Part des part. ne donnant pas le contrôle)	Total capitaux propres conso.
	(1)	(2)		(3)	(4)				
Capitaux propres au 31 décembre 2010	100	714	1 198	(15)	(7)	467	2 457	3	2 460
Affectation du résultat de l'exercice précédent			467			(467)			
Capitaux propres au 1 janvier 2011	100	714	1 665	(15)	(7)		2 457	3	2 460
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					4		4		4
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies					(1)		(1)		(1)
Différences de conversion				(26)			(26)		(26)
Résultat de la période avant affectation						493	493	28	521
Résultat global de la période				(26)	3	493	470	28	498
Effet des variations de périmètre, stocks options et autres								(1)	(1)
Effet des augmentations de capital								3	3
Distribution de l'exercice			(350)				(350)	(13)	(363)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			(11)				(11)	(17)	(28)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	100	714	1 304	(41)	(4)	493	2 566	3	2 569
Affectation du résultat de l'exercice précédent			493			(493)			
Capitaux propres au 1 janvier 2012	100	714	1 797	(41)	(4)		2 566	3	2 569
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					(11)		(11)		(11)
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies					(1)		(1)		(1)
Différences de conversion				(5)			(5)		(5)
Résultat de la période avant affectation						490	490	36	526
Résultat global de la période				(5)	(12)	490	473	36	509
Effet des variations de périmètre, stocks options et autres			2				2	(3)	(1)
Distribution de l'exercice			(350)				(350)	(10)	(360)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			(11)				(11)	(25)	(36)
Capitaux propres au 31 décembre 2012	100	714	1 438	(46)	(16)	490	2 680	1	2 681

- (1) Le capital social de RCI Banque SA de 100 millions d'euros est composé de 1.000.000 actions de 100 euros entièrement libérées – 999 992 actions étant détenues par Renault s.a.s.
- (2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société mère.
- (3) La variation des écarts de conversion constatée au 31 décembre 2012 concerne principalement le Royaume-Uni, l'Argentine, la Suisse, la Corée du Sud et le Brésil. Au 31 décembre 2011, elle concernait principalement le Royaume-Uni, le Brésil et la Suisse.
- (4) Comprend notamment la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et des titres disponibles à la vente pour -12 M€ et les écarts actuariels IAS 19 pour -4 M€ à fin 2012.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	490	493
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5	5
Dotations nettes aux provisions	5	(45)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(9)	(6)
Produits et charges d'impôts différés	(15)	45
Résultat net - part des participations ne donnant pas le contrôle	36	28
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	23	(67)
Capacité d'autofinancement	535	453
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	52	71
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements	97	31
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(134)	(372)
- Encaissements /décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	(59)	84
- Encaissements /décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	(75)	(456)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(459)	(2 927)
- Encaissements /décaissements liés aux créances sur la clientèle	(1 412)	(2 902)
- Encaissements /décaissements liés aux dettes sur la clientèle	953	(25)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	625	3 071
- Encaissements /décaissements liés au portefeuille de titres de placements	(22)	(19)
- Encaissements /décaissements liés aux dettes représentées par des titres	690	3 048
- Encaissements /décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	(43)	42
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(77)	5
Diminution / augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(45)	(223)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	542	301
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(2)	(20)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(11)	(4)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(13)	(24)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(358)	(360)
- Dividendes versés	(360)	(363)
- Augm. (dim.) de trésorerie provenant d'opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	2	3
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(1)	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(359)	(360)
Effet des variations des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)	(1)	(23)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+ B+C+D)	169	(106)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	912	1 018
- Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	188	375
- Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	724	643
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	1 082	912
- Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	616	188
- Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	627	874
- Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(161)	(150)
Variation de la trésorerie nette	169	(106)

La ligne 'Trésorerie et équivalents de trésorerie' est composée de dépôts à vue et opérations au jour le jour. Ces éléments constitutifs sont présentés en notes 4 et 11.2.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés du groupe RCI Banque, pour l'année 2012, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 février 2013 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 23 mai 2013 à laquelle sera également proposée une distribution de dividendes de 275 euros par action, soit un total de 275 millions d'euros. Un acompte sur dividendes de 100 euros par action, soit 100 millions d'euros a été versé au cours de l'exercice 2012.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale du 21 mai 2012 a fixé le dividende de l'exercice 2011 à 250 euros par action, soit un total de 250 millions d'euros.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe RCI Banque de l'exercice 2012 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2012 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

L'amendement d'IFRS 7, « Instruments financiers : informations à fournir - Transferts d'actifs financiers », paru au Journal Officiel de l'Union européenne en novembre 2011, est appliqué pour la première fois en 2012.

La première application de cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2012 et dont l'application n'est pas obligatoire en 2012 :

Norme		Date d'application obligatoire
Amendement d'IFRS 7	Instruments financiers : informations à fournir - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	1 ^{er} janvier 2013
IFRS 10	Etats financiers consolidés	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 11	Partenariats	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 13	Evaluation de la juste valeur	1 ^{er} janvier 2013
Amendement d'IAS 1	Présentation des états financiers - Présentation des autres éléments du résultat global	1 ^{er} janvier 2013
Amendement d'IAS 12	Impôts sur le résultat – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents	1 ^{er} janvier 2013
IAS 19 révisée	Avantages du personnel	1 ^{er} janvier 2013
Amendement d'IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	1 ^{er} janvier 2014
Amendement d'IAS 32	Instruments financiers : présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	1 ^{er} janvier 2014

Les impacts liés à l'application de la norme IAS 19 révisée sur les comptes consolidés sont actuellement en cours d'évaluation. Le Groupe ne prévoit pas d'impact significatif.

Par ailleurs, le groupe n'anticipe à ce jour aucun impact majeur sur les comptes consolidés du fait de l'adoption des autres normes et amendements.

Les comptes consolidés de RCI Banque sont, par ailleurs, intégrés globalement dans ceux du Groupe Renault.

A) Principes de consolidation

Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend, outre RCI Banque SA et ses succursales à l'étranger, les filiales sous contrôle exclusif, les participations sous contrôle conjoint (co-entreprises) ainsi que les sociétés sous influence notable (entreprises associées). Les sociétés sous contrôle exclusif de RCI Banque sont consolidées par intégration globale.

Les actifs titrisés de Diac SA, Cogéra SA, RCI FS Ltd, des succursales italienne et allemande, ainsi que les prêts consentis à Renault Retail Groupe, pour lesquels le groupe RCI Banque a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan.

Les entités sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Les sociétés consolidées par RCI Banque sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Nissan, Dacia et Samsung ainsi que les sociétés de service associées.

Coût d'acquisition des titres et écarts d'acquisition

Le goodwill est évalué, à la date d'acquisition, comme étant l'excédent entre :

- Le total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur ainsi que le montant éventuel d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise

Et

- Le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs.

Les frais connexes à l'acquisition comme les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables, de valorisation et autres honoraires professionnels ou de conseil, sont enregistrés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont encourus et les services reçus.

Les coûts d'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres sont eux comptabilisés selon IAS 32 et IAS 39.

Si le regroupement d'entreprises génère un écart d'acquisition négatif, celui-ci est enregistré immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle figurant à l'actif du bilan du groupe RCI Banque ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur, en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est fondée sur une approche de marché, elle est déterminée par l'utilisation de multiples pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupement d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour l'ensemble des UGT testées, composé du taux sans risque à 10 ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent.

Les écarts d'acquisition sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le cas échéant, cette dépréciation est inscrite au compte de résultat.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (achats/cessions) sont comptabilisées comme des transactions en capital. La différence entre la rémunération reçue ou versée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle cédées ou rachetées est reconnue directement en capitaux propres.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le groupe a consenti à des participations ne donnant pas le contrôle de certaines filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi en estimant le prix de rachat éventuel que le groupe RCI Banque aurait à payer aux participations ne donnant pas le contrôle si ces dernières étaient exercées, en tenant compte notamment des résultats futurs du portefeuille de financement existant à la date de clôture et en référence aux dispositions définies dans les contrats de coopération.

Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS32, le groupe a enregistré un passif au titre des options de vente vendues aux participations ne donnant pas le contrôle des entités contrôlées de manière exclusive, pour un montant total de 207 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre 192 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacent aux options et pour le solde en diminution des capitaux propres - part des actionnaires de la société mère. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir initialement le même traitement comptable que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées.

A l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont extournées ; si le rachat est effectué, le montant constaté en passif est annulé en contrepartie du décaissement de trésorerie lié au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle.

B) Présentation des états financiers

Les états de synthèse sont établis selon le format proposé par le Conseil National de la Comptabilité dans sa recommandation n°2009-R-04 relative au « format des états de synthèse des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sous référentiel comptable international ».

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

C) Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, RCI Banque doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. RCI Banque revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

D) Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement »

Principe d'évaluation (hors dépréciation) et de présentation des prêts et créances sur la clientèle

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». A ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagnes promotionnelles, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les contrats de « Location Financement » identifiés selon les règles décrites au point E sont comptabilisés en substance comme des créances de financement des ventes.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

Ainsi, les plus et moins values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les "Autres produits d'exploitation bancaire" et "Autres charges d'exploitation bancaire".

Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCI Banque :

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement),
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie,
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné.
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCI Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- Europe du Nord : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 3 à 4 mois qui suivent le premier impayé,

- Europe du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 6 à 8 mois qui suivent le premier impayé,
- Amérique du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement dans les 6 à 8 mois qui suivent le premier impayé.

Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et compromises sont comptabilisés et dépréciés intégralement jusqu'à leur encaissement.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non - recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de 12 mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Etant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit « d'incurred loss », le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à 3 mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

Activité Réseau

Les dépréciations pour risques de crédit de l'activité réseau sont calculées selon 3 types de créances : incidentée, douteuse et saine, dont les faits générateurs et le principe de calcul sont décrits ci-après.

Les créances non douteuses (incidentées ou saines) font l'objet d'une dépréciation sur base collective soit selon une base statistique (historique des trois dernières années) soit selon l'expertise interne validée par le Comité des Experts Risques Réseau Groupe présidé des membres du Comité Exécutif. Le classement dans la catégorie des créances incidentées est généré par des faits tels que : dégradation de la structure financière, perte de rentabilité, irrégularité de paiement, anomalie des contrôles de stock.

Les dépréciations pour créances douteuses sont déterminées de façon unitaire et individuelle en fonction des encours produits (véhicule neuf, véhicule d'occasion, pièces de rechange, cash,..) et selon une classification des contreparties en état de pré-alerte ou en état d'alerte et après une dégradation continue et critique des indicateurs cités ci-dessus par les opérationnels du groupe RCI Banque.

Quant aux encours non douteux et non incidentés qui sont ainsi classés sains, ils sont dépréciés de façon collective selon les risques de crédit et systémiques de chaque pays apprécié. Les montants dépréciés sont déterminés en fonction des taux techniques et sectoriels du sain et sont spécifiques à chaque pays. Les dépréciations des actifs sains du financement réseau constituées ou libérées au titre des risques systémiques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste coût du risque réseau des filiales concernées.

Risque Pays (clientèle)

Les dépréciations pour risques pays sont constituées en fonction du risque de crédit auquel sont exposés les débiteurs d'un pays dont la situation économique se dégrade de façon continue et persistante.

Les pays dont la notation pays selon Standard et Poor's est inférieure à BBB+ et qui sont situés hors de la zone Euro font l'objet de ces dépréciations d'actifs. Au regard du portefeuille actuel du groupe RCI Banque sont concernés: le Brésil, l'Argentine, la Roumanie, la Hongrie et le Maroc.

Le calcul consiste à appliquer aux actifs de financement non dépréciés sur base individuelle et par pays un taux de défaut prévisionnel et un taux de perte en cas de défaut et ce, sur les encours de l'activité Clientèle seulement. En effet, les actifs de financement Réseau ont déjà été intégrés dans les dépréciations de l'activité réseau sur une base de calcul similaire.

Le taux de défaut prévisionnel (PD) utilisé est fonction de la durée de maturité des crédits, de la notation du pays et de la zone géographique (Pays émergents, Europe, Amérique du Nord). Ce taux de défaut indique la probabilité de défaillance des entreprises du pays concerné. Le groupe RCI Banque utilise les taux publiés par S&P sur les pays émergents et estimés sur une base historique comprise entre 1996 et 2010. Par ailleurs, le taux de perte en cas de défaut (LGD) se réfère à celui du Brésil et il est mis à jour semestriellement par expertise interne en fonction de la tendance observée sur les pays concernés.

Au bilan, les dépréciations au titre du risque pays sont classées en déduction des prêts et créances de la clientèle. Ces dépréciations constituées ou libérées au titre des risques systémiques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste coût du risque de RCI Banque SA.

Règles de passage en pertes

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

Dépréciation des valeurs résiduelles

Le groupe RCI Banque assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- a) la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- b) la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

E) Les contrats de « location opérationnelle » (IAS 17)

En application de la norme IAS 17, le groupe RCI Banque opère une distinction entre les contrats de « location financement » et les contrats de « location opérationnelle ».

Le principal critère conduisant le groupe RCI Banque à qualifier ses contrats de location en « location opérationnelle » est celui du « non-transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété. Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe RCI Banque sont qualifiés de contrat de « location opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant pas transféré à un tiers extérieur au groupe. La qualification de location opérationnelle des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe RCI Banque tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le Groupe Renault à sept ou huit ans selon le type de véhicule, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considérés comme des contrats de location opérationnelle.

La qualification en location opérationnelle des locations de batteries de véhicules électriques se justifie par la conservation par le groupe RCI Banque des risques et avantages commerciaux inhérents à la propriété tout au long de la durée de vie automobile des batteries fixée à 8 ans pour les batteries de Twizy et à 10 ans pour les batteries des autres véhicules électriques, durée bien plus longue que les contrats de location.

Les contrats de « location opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisations données en location et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute, desquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à étaler. Les loyers et les amortissements sont comptabilisés de manière distincte au compte de résultat dans les produits (et charges) net(te)s des autres activités. Les amortissements s'effectuent hors valeur résiduelle et sont rapportés au résultat de manière linéaire comme les coûts de transactions. L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Le traitement des opérations de revente de véhicules à l'issue de contrats de location opérationnelle est identique à celui exposé au point : prêts et créances sur la clientèle et contrats de « location financement ».

F) Opérations entre le groupe RCI Banque et l'alliance Renault - Nissan

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

Le groupe RCI Banque contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'alliance Renault-Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

- **L'aide à la vente**

En 2012, le groupe RCI Banque a assuré 10 871 millions d'euros de nouveaux financements (cartes incluses) contre 11 170 millions d'euros en 2011.

- **Relations avec le réseau de concessionnaires**

Le groupe RCI Banque agit en partenaire financier afin de garantir et maintenir la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'alliance Renault-Nissan.

Au 31 décembre 2012, les financements réseaux nets de dépréciations s'élèvent à 7 140 millions d'euros contre 6 263 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, 552 millions d'euros sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 485 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 360 millions d'euros contre 303 millions d'euros au 31 décembre 2011.

- **Relations avec les constructeurs**

Le groupe RCI Banque règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. A l'inverse, en fin de contrat, le groupe RCI Banque est réglé par le Groupe Renault du montant des engagements de reprise des

véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe RCI Banque. Au 31 décembre 2012, cette participation s'élève à 389 millions d'euros et reste donc stable par rapport au décembre 2011.

G) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39)

Le portefeuille de titres de RCI Banque est classé suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IAS 39.

Titres détenus à des fins de transaction

Ce sont les titres destinés à être cédés à une très brève échéance ou détenus afin de réaliser des plus values.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (coupons courus inclus), les variations de valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

Titres disponibles à la vente

Catégorie par « défaut », elle regroupe les titres qui ne sont ni destinés à être détenus jusqu'à l'échéance, ni détenus à des fins de transaction.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. Les intérêts courus sont comptabilisés au compte de résultat. S'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres telle que défaut de paiement ou la probabilité croissante de faillite de l'emprunteur, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

H) Immobilisations (IAS16 / IAS36)

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Constructions | 15 à 40 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | 4 à 8 ans |

I) Impôts sur les résultats (IAS12)

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe RCI Banque, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de

l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à hauteur des impôts de distribution dont le versement est anticipé par le groupe.

J) Engagements de retraite et assimilés (IAS19)

Présentation des régimes

Le groupe RCI Banque a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés :

Régimes à prestations définies :

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent :

- les indemnités de fin de carrière (France),
- les compléments de retraites : les principaux pays ayant recours à ce type de régime sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suisse.
- les régimes légaux d'épargne : c'est le cas de l'Italie.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des fonds. Ces derniers font périodiquement l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants. La valeur de ces fonds, lorsqu'ils existent, est déduite du passif.

Les filiales du groupe RCI Banque qui ont recours à des fonds de pension externes sont RCI Financial Services Ltd, RCI Financial Services BV et RCI Finance SA.

Régimes à cotisations définies :

Le groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif à ce titre.

Méthode d'évaluation des passifs relatifs aux régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres, conformément à l'option offerte par l'amendement à la norme IAS 19.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

K) Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation du groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). Aucun pays dans lequel RCI Banque exerce une activité significative ne figure sur cette liste.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du groupe de la manière suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ;
- l'écart de conversion est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Les goodwill et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion sur ses actifs et passifs, constatées précédemment en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

L) Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat.

M) Les passifs financiers (IAS 39)

Le groupe RCI Banque enregistre un passif financier constitué d'emprunts obligataires et assimilés, de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point : Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39).

Les programmes d'émission du groupe à moyen et long terme ne présentent pas de clause qui pourrait conduire à une exigibilité anticipée de la dette.

N) Emissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39)

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous-jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe RCI Banque correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des swaps dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, la couverture d'un dérivé par un autre dérivé étant interdite par l'IAS 39, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les swaps associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

O) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)

Risques

La gestion des risques financiers par le groupe RCI Banque (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est exposée au chapitre 'La gestion des risques globaux de taux d'intérêt, de change, de contrepartie et de liquidité' annexé au présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change et de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par RCI Banque peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Evaluation

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

- La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.
- Celle des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants à la date de clôture.

Couverture de juste valeur

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (« fair value hedge ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux d'un passif à taux fixe par un swap ou cross currency swap receveur fixe / payeur variable ;
- Couverture du risque de change d'un actif ou passif en devises par un cross currency swap.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

Couverture de flux de trésorerie

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (« cash-flow hedge ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un swap receveur variable / payeur fixe ; permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe (sur le plan économique, il s'agit de la macro-couverture) ;
- Couverture de flux futurs ou probables en devises.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations concernées à la comptabilité de couverture. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.

Opérations de transaction

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles au sens d'IAS 39 à la comptabilité de couverture et les opérations de couverture de change pour lesquelles le groupe RCI Banque n'a pas souhaité appliquer la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

Il s'agit essentiellement :

- des opérations de change dont la durée initiale est inférieure à 1 an,
- des dérivés incorporés identifiés dans le cadre des émissions structurées du groupe et des swaps qui leurs sont associés,
- des swaps contractés dans le cadre des opérations de titrisation,
- des swaps de taux variables/variables sur une même devise couvrant le risque de taux d'émissions à taux variable.

P) Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

L'exposition relative au risque de contrepartie est suivie selon deux méthodes.

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur une méthode forfaitaire interne. Il tient compte, en outre, du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie.

La méthode forfaitaire est également employée pour mesurer le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque. Elle est fondée sur des coefficients de pondération.

Ces coefficients de pondération sont liés au type d'instruments (3 % par an pour les opérations libellées en une seule devise, et 12 % par an sur les deux premières années de la durée de vie initiale puis 4 % sur les années suivantes pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Un suivi global en méthode « mark to market positif + add-on » est également réalisé.

Il est fondé sur la méthode réglementaire dite des grands risques. Pour les dépôts et excédents de trésorerie en compte courant, l'exposition est comptabilisée sur la base du montant nominal. Pour les produits dérivés (taux et change), celle-ci est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un « add-on » représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (Arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement article 267-3) comme suit :

Durée résiduelle	Contrats sur taux d'intérêts (en % du nominal)	Contrats sur taux de change et sur l'or (en % du nominal)
<= 1 an	0%	1%
1 an < durée <= 5 ans	0,50%	5%
> 5 ans	1,50%	7,50%

Q) Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

RCI Banque a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en terme de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Le comité exécutif ayant décidé depuis le 1^{er} janvier 2009 de suivre les précédentes activités Grand Public et Entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation.

L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan.

L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.

Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément.

Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia et Multimarkets sont regroupées.

R) Assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidé.

Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance :

- Provisions pour primes non acquises (assurance non vie) : Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.
- Provisions mathématiques (assurance vie) : Elles sont destinées à couvrir les obligations futures (ou flux d'indemnisation) correspondant aux engagements donnés, ainsi que les coûts de gestion de ces contrats.
- Provisions pour sinistres à payer : Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres déclarés non réglés à la clôture de l'exercice.
- Provisions IBNR (Incurred But Not Reported) : Il s'agit des provisions relatives aux sinistres non encore déclarés, estimées sur une base statistique.

Les garanties proposées couvrent le risque décès, l'invalidité, l'incapacité et la perte d'emploi dans le cadre d'une assurance emprunteur. Ces types de risques sont contrôlés par l'utilisation de tables de mortalité appropriées, par un contrôle statistique de la sinistralité sur les populations assurées et par un programme de réassurance.

Test de suffisance des passifs : Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Compte de résultat :

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

3. STRUCTURE DU GROUPE

Evolution du périmètre de consolidation en 2012

- Depuis le 1er juin 2012, la filiale brésilienne Companhia de Crédito Financiamento e Investimento RCI Brasil S.A. est devenue la mère d'une autre filiale brésilienne consolidée, la Companhia de Arrendamento Mercantil RCI Brasil S.A. (détention à 100%), suite à l'apport de titres précédemment détenus par RCI Banque S.A. et Santander, titres remis en contrepartie d'une augmentation de capital de Companhia de Crédito Financiamento e Investimento RCI Brasil S.A. sans modification de la répartition de la détention entre les 2 actionnaires RCI Banque S.A. et Santander. Ce changement de structure juridique est neutre en consolidation.
- En France, RCI Banque a procédé à la restructuration de son programme de titrisation français, initialement mis en place en 2002 sous forme d'un Master Trust unique, qui s'articule désormais autour de 3 FCT distincts :
 - Cars Alliance Auto Loans France FCT Master, a émis le 25/5/2012 des titres mobilisables à la BCE (Banque Centrale Européenne) auto-souscrits par RCI Banque SA pour 596 M€;
 - CARS Alliance Auto Loans France F 2012-1 a été utilisé pour l'émission publique à taux fixe de 750 M€ distribuée auprès des investisseurs en date de valeur 27/6/2012.
 - CARS Alliance Auto Loans France V 2012-1 a été utilisé pour l'émission publique à taux variable de 700 M€ distribuée auprès des investisseurs en date de valeur 26/11/2012
- En Italie, après l'amortissement final de l'opération de titrisation de RCI Italie lancée en 2007, un nouveau SPV Cars Alliance Warehouse Italy S.R.L a émis le 14/6/2012 des titres notés AAA auto-souscrits par RCI Banque SA pour 619 M€
- ES Mobility SRL, société commerciale créée en 2011, pour l'activité de location de batteries du véhicule électrique en Italie est entrée dans le périmètre de consolidation le 30/11/2012.

Evolution du périmètre de consolidation en 2011

En 2011, la structure du groupe avait été modifiée par les événements suivants :

- Diac Location S.A. a absorbé Sigma Services S.A. le 30 avril 2011 avec effet rétroactif au 1er janvier 2011 ;
- RCI Bank AG a fusionné avec RCI Banque SA, puis a été succursalisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2011 ;
- La succursale RCI Banque Branch Ireland nouvellement créée, est entrée dans le périmètre de consolidation au 30 septembre 2011.

Filiales étrangères n'ayant pas conclu de convention fiscale avec la France

Conformément à l'arrêté du 6 octobre 2009 portant application de l'article L. 511-45 du code monétaire et financier, RCI Banque déclare détenir en Colombie la société RCI Servicios Colombia S.A à hauteur de 95%. L'activité de cette dernière, consiste à percevoir des commissions sur les crédits apportés à un partenaire commercial. Les principaux indicateurs de gestion de cette filiale font l'objet d'un suivi mensuel. En 2012, le résultat avant impôts est de 2,2M€

4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, RCI Banque n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'Administration du 27 novembre 2012 :

La liquidité statique : l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

La liquidité dynamique « scénario noir » : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

La liquidité dynamique « scénario gris » : réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

La réserve de liquidité s'établit à 4 411 M€ au 31 décembre 2012. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

La liquidité intrinsèque : correspond à la réserve de liquidité de RCI Banque sans les accords de crédit confirmés. Elle recouvre le cash disponible, les actifs hautement liquides sur le marché et les actifs éligibles et disponibles à la BCE après décote. L'indicateur du nombre de jour de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2011 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial amorce une remontée contrôlée, principalement expliquée par la croissance des encours, en particulier dans les pays du grand international.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-test mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, RCI Banque reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

Rentabilité

Les marges de crédit constatées sur les marchés, malgré la relative stabilité des taux de swap de référence, ont connu des mouvements significatifs. Dans ce contexte, le groupe RCI Banque a continué à faire preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit bancaire

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCI Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

Refinancement

- Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.
- Sur l'exercice 2012 le groupe RCI Banque a levé 5.5 Mds € de ressources à plus d'un an sur le périmètre de refinancement centralisé.
- Dont 3.2 Mds € sur les marchés obligataires :
 - 4 émissions sur le marché euro pour un montant de 2 400 M€
 - une émission publique en couronnes norvégiennes pour 500 MNOK (70 M€)
 - une émission publique en dollars australiens pour 185 MAUD (150 M€)
 - une émission en franc suisse pour 200 MCHF (170 M€)
 - une émission publique en couronnes suédoises pour 500 MSEK (60 M€)
 - 5 émissions publiques en won coréen pour 430 Mds KRW (300 M€)
 - une émission en couronnes tchèques pour 250 MCZK (10 M€)
- Dont 1.8 Mds € sur le marché de la titrisation. La diversification des ressources s'est également traduite sur l'exercice 2012 par
 - une nouvelle opération de titrisation publique à taux fixe adossée à des crédits automobiles en France pour 750 M€
 - une titrisation privée adossée à des crédits automobiles en Italie pour 300 M€
 - une titrisation publique à taux variable adossée à des crédits automobiles en France pour 700 M€
- Enfin, le groupe RCI Banque a poursuivi sa démarche de diversification de ses sources de financement et lancé le 16/02/2012 un livret d'épargne à destination du grand public en France. L'encours à fin « ZESTO » a atteint un montant de 893 M€ au 31 décembre 2012, y compris intérêts capitalisés.
- Hors du périmètre de refinancement centralisé, le groupe RCI banque a levé localement l'équivalent de 250 M€ de ressources à plus d'un an
 - 3 émissions en peso argentin pour 348 MARS (54 M€)
 - 2 émissions en real brésiliens pour 500 MBRL (190 M€)

5. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Note 1 : Secteurs opérationnels

1.1 - Segmentation par marché

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2012
Encours productif moyen	18 099	6 086		24 185
Produit net bancaire	999	189	50	1 238
Résultat brut d'exploitation	702	153		855
Résultat d'exploitation	604	160		764
Résultat avant impôts	613	160		773

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2011
Encours productif moyen	17 103	5 717		22 820
Produit net bancaire	940	172	77	1 189
Résultat brut d'exploitation	664	137	31	832
Résultat d'exploitation	604	145	31	780
Résultat avant impôts	609	145	32	786

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Au niveau du Produit Net Bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe RCI Banque provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes ou fiscales de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe RCI Banque tels que présentés aux notes 5 et 6 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

1.2 Segmentation géographique

L'information sur la contribution aux résultats financiers et commerciaux des principales zones géographiques est présentée dans le tableau 'Activité du groupe' annexé au présent document.

Note 2 : Instruments dérivés

En millions d'euros	12/2012		12/2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction	15	50	26	42
Instruments dérivés de change	15	50	26	42
Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture	317	54	284	49
Instruments dérivés de taux et de change : Couverture de juste valeur	315	4	273	1
Instruments dérivés de taux : Couverture de flux de trésorerie futurs	2	50	11	48
Total des instruments dérivés	332	104	310	91

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points : "Les passifs financiers (IAS 39)" et "Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)".

Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers de couvertures de flux de trésorerie

En millions d'euros	Couvertures de flux de trésorerie	Echéancier de transfert en résultat de la réserve de couverture de flux de trésorerie		
		< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Solde au 31 décembre 2010	(5)	(5)		
Variation de juste valeur en capitaux propres	(12)			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	15			
Solde au 31 décembre 2011	(2)	2	(4)	
Variation de juste valeur en capitaux propres	(31)			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	20			
Solde au 31 décembre 2012	(13)	(9)	(4)	

Le tableau ci-dessus indique pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles RCI Banque s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, ainsi que du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.

Ventilation des nominaux d'instruments dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion

En millions d'euros	Inférieur à 1 an	de 1 an à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total 12/2012
Couverture du risque de change				
<u>Opérations de change à terme</u>				
Ventes	1 737			1 737
Achats	1 742			1 742
<u>Opérations de change au comptant</u>				
Prêts	72			72
Emprunts	72			72
<u>Opérations de swap de devises</u>				
Prêts	313	982		1 295
Emprunts	340	950		1 290
Couverture du risque de taux				
<u>Opérations de swap de taux</u>				
Prêteurs	3 936	6 649		10 585
Emprunteurs	3 936	6 649		10 585

En millions d'euros	Inférieur à 1 an	de 1 an à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total 12/2011
Couverture du risque de change				
<u>Opérations en devise</u>				
Devises prêtées non encore livrées				
Devises empruntées non encore reçues	1			1
<u>Opérations de change à terme</u>				
Ventes	1 219			1 219
Achats	1 224			1 224
<u>Opérations de swap de devises</u>				
Prêts	492	1 022		1 514
Emprunts	506	972		1 478
Couverture du risque de taux				
<u>Opérations de swap de taux</u>				
Prêteurs	3 878	6 969		10 847
Emprunteurs	3 878	6 969		10 847

Selon la méthode "mark to market positif + add on" l'équivalent risque de contrepartie s'élève à 439 millions d'euros contre 739 millions d'euros au 31 décembre 2011. Selon la méthode interne forfaitaire, il s'élève à 1 106 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 2 004 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Ces montants ne concernent que des établissements de crédit. Ils ont été déterminés sans prendre en compte les accords de compensation conformément à la méthodologie décrite dans les principes comptables Note 2-P.

Note 3 : Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Actifs financiers disponibles à la vente	60	36
Effets publics et valeurs assimilées	36	36
Titres à revenus variables	5	
Obligations et autres titres à revenus fixes	19	
Autres actifs financiers	22	29
Participations dans les sociétés non consolidées	22	29
Total des actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	82	65

Note 4 : Prêts et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Créances à vue sur les établissements de crédit	627	875
Comptes ordinaires débiteurs	600	842
Prêts au jour le jour	27	32
Créances rattachées		1
Créances à terme sur les établissements de crédit	114	72
Comptes et prêts à terme	103	70
Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	9	
Créances douteuses	1	2
Créances rattachées	1	
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	741	947

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Les opérations de prêt au jour le jour avec la Banque Centrale figurent dans la rubrique « Caisse, Banques Centrales et CCP ».

Note 5 : Opérations avec la clientèle et assimilées

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Prêts et créances sur la clientèle	26 095	24 877
Opérations avec la clientèle	19 506	18 551
Opérations de location financière	6 589	6 326
Opérations de location opérationnelle	124	59
Total opérations avec la clientèle et assimilées	26 219	24 936

5.1 - Opérations avec la clientèle

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Créances sur la clientèle	20 275	19 423
Affacturage	529	565
Autres créances commerciales	91	106
Autres crédits à la clientèle	18 672	17 739
Comptes ordinaires débiteurs	210	272
Créances douteuses et compromises	773	741
Créances rattachées sur clientèle	61	73
Autres crédits à la clientèle	40	44
Comptes ordinaires débiteurs	1	6
Créances douteuses et compromises	20	23
Eléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle	(157)	(217)
Etalement des frais de dossiers et divers	(122)	(118)
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(346)	(353)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	311	254
Dépréciation des créances sur la clientèle	(673)	(728)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(161)	(160)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(489)	(546)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(23)	(22)
Total net des créances sur la clientèle	19 506	18 551

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'alliance Renault-Nissan.

5.2 - Opérations de location financière

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Créances sur opérations de location financière	6 756	6 512
Crédit-bail et location longue durée	6 613	6 373
Créances douteuses et compromises	143	139
Créances rattachées sur opérations de location financière	17	9
Crédit-bail et location longue durée	13	5
Créances douteuses et compromises	4	4
Eléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière	(60)	(65)
Etalement des frais de dossiers et divers	(23)	(21)
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(138)	(129)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	101	85
Dépréciation des créances sur opérations de location financière	(124)	(130)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(15)	(14)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(103)	(109)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(6)	(7)
Total net des créances sur opérations de location financière	6 589	6 326

Rapprochement entre l'investissement brut dans les contrats de location financière à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2012
Location financière - Investissement net	3 297	3 412	5	6 714
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	295	194		489
Location financière - Investissement brut	3 592	3 606	5	7 203
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 437	1 592	4	3 033
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>824</i>	<i>668</i>	<i>2</i>	<i>1 494</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	2 767	2 938	3	5 708

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2011
Location financière - Investissement net	3 231	3 218	7	6 456
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	281	174		455
Location financière - Investissement brut	3 512	3 392	7	6 911
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 357	1 593	4	2 954
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>698</i>	<i>649</i>	<i>2</i>	<i>1 349</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	2 815	2 742	4	5 561

5.3 - Opérations de location opérationnelle

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Immobilisations données en location	124	61
Valeur brute des immobilisations données en location	143	80
Amortissements sur immobilisations données en location	(19)	(19)
Créances sur opérations de location opérationnelle	4	4
Créances rattachées	2	2
Créances saines	1	5
Créances douteuses et compromises	1	2
Dépôt de garantie		(5)
Dépréciation des opérations de location opérationnelle	(4)	(6)
Dépréciation des contrats douteux et compromis	(1)	(2)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(3)	(4)
Total net des opérations de location opérationnelle	124	59

Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Inférieur à 1 an	11	36
De 1 an à 5 ans	23	15
Supérieur à 5 ans		3
Total	34	54

Le développement de l'activité de location de batteries pour le véhicule électrique classée en location opérationnelle a amené le groupe à ajuster le calcul de montants des paiements minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables. Ainsi les montants comparables des paiements futurs minimaux à recevoir au titre de 2011 sont égaux à 4 M€, en totalité inférieurs à 1 an.

5.4 - Exposition maximale au risque de crédit et indication sur la qualité des créances jugées saines par le groupe RCI Banque

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 30 043 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé de RCI Banque (cf. note 21 Engagements reçus).

Montant des créances échues

En millions d'euros	12/2012	dont non dépréciées (1)	12/2011	dont non dépréciées (1)
Total des créances échues	595	17	661	17
Depuis 0 à 3 mois	84	17	82	17
Depuis 3 à 6 mois	57		54	
Depuis 6 mois à 1 an	27		33	
Depuis plus de 1 an	427		492	

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non dépréciées, soit totalement, soit partiellement sur une base individuelle.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseaux). A la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du Financement des ventes.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentées est de 538 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 537 millions d'euros au 31 décembre 2011.

5.5 - Valeurs résiduelles en risque porté par RCI Banque

Le montant total des risques sur valeurs résiduelles porté en propre par RCI Banque s'élève à 463 millions d'euros à fin décembre 2012 contre 413 millions d'euros en 2011. Il est provisionné à hauteur de 3 millions d'euros en 2012 (concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni).

Note 6 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2012
Valeur brute	19 307	7 353	360	27 020
Créances saines	18 698	7 024	357	26 079
Créances douteuses	159	285	1	445
Créances compromises	450	44	2	496
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>3,15%</i>	<i>4,47%</i>	<i>0,83%</i>	<i>3,48%</i>
Dépréciation sur base individuelle	(546)	(163)	(1)	(710)
Dépréciation créances saines	(64)	(53)		(117)
Dépréciation créances douteuses	(89)	(66)		(155)
Dépréciation créances compromises	(393)	(44)	(1)	(438)
Dépréciation collective sectorielle	(41)	(50)		(91)
Dépréciation des créances	(13)	(50)		(63)
Risque pays	(28)			(28)
Total des valeurs nettes (*)	18 720	7 140	359	26 219

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

103 552 171 826

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2011
Valeur brute	18 861	6 493	446	25 800
Créances saines	18 202	6 244	445	24 891
Créances douteuses	147	211		358
Créances compromises	512	38	1	551
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>3,49%</i>	<i>3,83%</i>	<i>0,22%</i>	<i>3,52%</i>
Dépréciation sur base individuelle	(600)	(188)	(1)	(789)
Dépréciation créances saines	(62)	(70)		(132)
Dépréciation créances douteuses	(86)	(81)		(167)
Dépréciation créances compromises	(452)	(37)	(1)	(490)
Dépréciation collective sectorielle	(33)	(42)		(75)
Dépréciation des créances	(15)	(34)		(49)
Risque pays	(18)	(8)		(26)
Total des valeurs nettes (*)	18 228	6 263	445	24 936
<i>(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)</i>	<i>9</i>	<i>485</i>	<i>233</i>	<i>727</i>

L'information sectorielle est détaillée en note 1.

La classification « Autres » regroupe les activités de refinancement et de holding.

La provision pour risque pays concerne essentiellement le Brésil et l'Argentine et dans une moindre mesure la Roumanie, le Maroc et la Hongrie.

Note 7 : Comptes de régularisation et actifs divers

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Créances d'impôts et taxes fiscales	228	176
Créances d'impôts courants	24	8
Créances d'impôts différés	110	82
Créances fiscales hors impôts courants	94	86
Comptes de régularisation et actifs divers	389	342
Autres débiteurs divers	177	145
Comptes de régularisation actif	37	29
Valeurs reçues à l'encaissement	95	108
Part des réassureurs dans les provisions techniques	80	60
Total des comptes de régularisation et actifs divers (*)	617	518
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>120</i>	<i>102</i>

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

La variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques s'analyse ainsi :

Variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Part des réassureurs dans les provisions techniques au début de la période	60	36
Augmentation des provisions techniques à la charge des réassureurs	24	26
Sinistres mis à la charge des réassureurs	(4)	(2)
Part des réassureurs dans les provisions techniques à la fin de la période	80	60

Note 8 : Participations dans les entreprises mises en équivalence

En millions d'euros	12/2012		12/2011	
	Valeur bilan des SME	Résultat	Valeur bilan des SME	Résultat
Nissan Renault Finance Mexico (Financement clientèle)	48	9	36	6
Total des participations mises en équivalence	48	9	36	6

Note 9 : Immobilisations corporelles et incorporelles

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Valeur nette des immobilisations incorporelles	3	2
Valeur brute	31	29
Amortissements et provisions	(28)	(27)
Valeur nette des immobilisations corporelles	25	20
Valeur brute	115	109
Amortissements et provisions	(90)	(89)
Total net des immobilisations corporelles et incorporelles	28	22

Note 10 : Ecart d'acquisition

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Allemagne	12	12
Royaume-Uni	39	38
Italie	9	9
Argentine	6	7
Corée du Sud	18	17
Total des écarts d'acquisition ventilés par pays	84	83

L'ensemble de ces écarts d'acquisition a fait l'objet de tests de dépréciation, ces tests n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation au 31 décembre 2012. Compte tenu de la dégradation de l'activité hongroise, le goodwill de ce pays avait été intégralement déprécié en 2008.

Note 11 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre

11.1 - Ventilation des dettes par méthode d'évaluation

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Dettes évaluées au coût amorti - Hors couverture juste valeur	18 323	17 505
Dettes envers les établissements de crédit	3 761	3 963
Dettes envers la clientèle	1 619	718
Dettes représentées par un titre	12 943	12 824
Dettes évaluées au coût amorti - Couverture juste valeur	5 760	5 158
Dettes envers les établissements de crédit	169	170
Dettes représentées par un titre	5 591	4 988
Total des dettes financières	24 083	22 663

11.2 - Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Dettes à vue envers les établissements de crédit	161	150
Comptes ordinaires créditeurs	92	80
Autres sommes dues	69	70
Dettes à terme envers les établissements de crédit	3 769	3 983
Comptes et emprunts à terme	3 632	3 879
Dettes rattachées	137	104
Total des dettes envers les établissements de crédit	3 930	4 133

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

La valeur comptable des créances apportées en garantie à la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF) par RCI Banque s'élève à 341 M€ au 31 décembre 2012, en contrepartie d'un refinancement de 210 M€.

Le solde du financement accordé par la Banque Centrale Européenne (BCE) en contrepartie des créances mobilisées s'élève à 400 M€ à fin décembre 2012 contre 350 M€ à fin décembre 2011, et est présenté dans le poste ci-dessus « Emprunts à terme », selon les préconisations de la FBF (auparavant en « Valeurs données en pension »).

La valeur comptable du collatéral présenté à la Banque Centrale (3G) s'élève au 31 décembre 2012 à 2 933 M€, soit 160 M€ en créances privées et 2 773 M€ en titres des véhicules de titrisations.

11.3 - Dettes envers la clientèle

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Comptes créditeurs de la clientèle	1 608	711
Comptes ordinaires créditeurs	61	94
Comptes créditeurs à terme	654	617
Comptes d'épargne - Livret Ordinaire	893	
Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées	11	7
Autres sommes dues à la clientèle	10	6
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue		1
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à terme	1	
Total des dettes envers la clientèle (*)	1 619	718
<i>(*) Dont entreprises liées (1)</i>	673	657

- (1) Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une convention de gage espèces accordée à RCI Banque SA par le constructeur Renault pour un montant de 550 millions d'euros couvrant sans distinction géographique les risques de défaillance du groupe Renault Retail Groupe, en remplacement des deux conventions existantes.

11.4 - Dettes représentées par un titre

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Titres de créances négociables (1)	2 994	3 213
Certificat de dépôts	2 434	3 064
Billets de trésorerie, Papiers commerciaux et assimilés	432	70
BMTN et assimilés	97	37
Dettes rattachées sur titres de créances négociables	31	42
Autres dettes représentées par un titre (2)	3 902	3 704
Autres dettes représentées par un titre	3 899	3 700
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	3	4
Emprunts obligataires et assimilés	11 638	10 895
Emprunts obligataires	11 512	10 776
Dettes rattachées sur emprunts obligataires	126	119
Total des dettes représentées par un titre (*)	18 534	17 812
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	236	127

- (1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie, papiers commerciaux et les BMTN sont émis par RCI Banque SA, CFI RCI Brasil et DIAC SA.
- (2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (Diac et Cogera), italienne (RCI Succursale), allemande (RCI Banque Niederlassung) et anglaise (RCI Financial Services Ltd).

11.5 - Ventilation de l'endettement par taux avant dérivés

En millions d'euros	12/2012			12/2011		
	Variable	Fixe	Total	Variable	Fixe	Total
Dettes sur les établissements de crédit	1 319	2 611	3 930	1 078	3 055	4 133
Dettes envers la clientèle	1 477	142	1 619	616	102	718
Titres de créances négociables	1 013	1 981	2 994	1 357	1 857	3 214
Autres dettes représentées par un titre	3 314	588	3 902	3 489	214	3 703
Emprunts obligataires	816	10 822	11 638	1 511	9 384	10 895
Total de l'endettement par taux	7 939	16 144	24 083	8 051	14 612	22 663

11.6 - Ventilation des dettes par échéance

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 17.

Note 12 : Titrisation

En millions d'euros	TITRISATION - Opérations publiques					
	France				Italie	Allemagne
Pays						
Entités cédantes	DIAC SA	DIAC SA	DIAC SA	COGERA SA	RCI Banque Succursale Italiana	RCI Bank Niederlassung
Collatéral concerné	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle
Véhicule d'émission	CARS Alliance Auto Loans France FCT Master	CARS Alliance Auto Loans France F 2012-1	CARS Alliance Auto Loans France V 2012-1	FCT Cars Alliance DFP France	Cars Alliance Warehouse Italy SRL	CARS Alliance Auto Loans Germany FCT
Date de début	mai 2012	juin 2012	novembre 2012	avril 2010	juin 2012	décembre 2011
Maturité légale des fonds	août 2030	septembre 2021	février 2024	octobre 2015	décembre 2029	mai 2024
Montant des créances cédées à l'origine	715	867	826	1 235	777	1 793
Réhaussement de crédit à la date initiale	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 15,0%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 13%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 13,5%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 13,6%	Cash reserve pour 2% Sur-collatéralisation en créances de 14,5%	Cash reserve pour 1,00% Sur-collatéralisation en créances de 12,7%
Créances cédées au 31/12/12	250	610	793	1 972	714	1 721
Titres émis au 31/12/12 (y compris parts éventuellement souscrites par le groupe RCI Banque)	Class A notation : AAA 224	Class A notation : AAA 527	Class A notation : AAA 700	Séries 2010-1 Class A notation : AAA 750	Class A notation : AAA 619	Class A notation : AAA 739
				Séries 2005-2 Class A notation : AAA 250		Class R notation : AAA 810
	Class B Non noté 39	Class B Non noté 102	Class B Non noté 109	Séries 2005-1 Class B Non noté 37	Class B Non noté 137	Class B notation : A 26
Période	Revolving	Amortissement	Revolving	Revolving	Revolving	Revolving
Nature de l'opération	Auto-souscrite	Marché	Marché	Auto-souscrite	Auto-souscrite	Class A : Marché / Class R : Auto-souscrites

En 2012, le groupe RCI Banque a procédé à plusieurs opérations de titrisation publiques (France et Italie) portant sur des crédits à la clientèle finale, par l'intermédiaire de véhicules ad hoc. Certaines opérations ont été souscrites par RCI Banque SA et permettent ainsi d'obtenir des titres mobilisables auprès de la BCE.

Toutes les opérations de titrisation du groupe répondent à l'exigence de rétention de 5% du capital économique mentionné à l'article 122a de la directive européenne 2006/48/EC.

En complément et dans le cadre de la diversification du refinancement, certaines opérations ont été assurées par conduit. Ces émissions étant privées, leurs modalités ne sont pas détaillées dans le tableau ci-dessus. Ont été titrisées des créances à la clientèle au Royaume-Uni et en Italie ainsi que des créances leasing et des créances concessionnaires en Allemagne. Le montant total des financements obtenus à travers les titrisations par conduit est de 2 048M€ à fin Décembre 2012.

Ces opérations n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenu au bilan s'élève à 8 814 M€ au 31 décembre 2012 (8 739 M€ au 31/12/2011), soit :

- Pour les titrisations placées sur le marché : 3 124 M€
- Pour les titrisations auto-souscrites : 2 936 M€
- Pour les titrisations privées : 2 754 M€

La juste valeur de ces créances est de 8 842 M€ au 31 décembre 2012.

Un passif de 3 902 M€ a été comptabilisé en « Autres dettes représentées par un titre » correspondant aux titres émis lors des opérations de titrisation, la juste valeur de ce passif est de 3 949 M€ au 31/12/2012.

La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par le groupe RCI Banque, constituant une réserve de liquidité.

Note 13 : Comptes de régularisation et passifs divers

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Dettes d'impôts et taxes fiscales	481	430
Dettes d'impôts courants	110	80
Dettes d'impôts différés	322	317
Dettes fiscales hors impôts courants	49	33
Comptes de régularisation et passifs divers	887	886
Dettes sociales	56	51
Autres créditeurs divers	655	665
Comptes de régularisation passif	162	155
Comptes d'encaissement	14	15
Total des comptes de régularisation et passifs divers (*)	1 368	1 316
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>46</i>	<i>64</i>

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

Note 14 : Provisions

En millions d'euros	12/2011	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2012
			Utilisées	Non Utilisées		
Provisions sur opérations bancaires	128	130	(10)	(67)		181
Provisions pour risques de litiges	4	3		(2)	(1)	4
Autres provisions	124	127	(10)	(65)	1	177
Provisions sur opérations non bancaires	77	29	(9)	(6)		91
Provisions pour engagements de retraite et ass.	31	5	(3)		2	35
Provisions pour restructurations	6	5	(4)	(2)		5
Provisions pour risques fiscaux et litiges	37	17	(2)	(4)	(2)	46
Autres provisions	3	2				5
Total des provisions	205	159	(19)	(73)		272

(*) *Autres variations* = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre

Chacun des litiges connus dans lesquels RCI Banque ou des sociétés du groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les provisions pour restructurations à fin 2012 concernent principalement l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Les autres provisions sur opérations bancaires sont principalement constituées de la provision technique d'assurance correspondant aux engagements des sociétés d'assurances vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

La variation des provisions techniques relatives aux contrats émis par les captives d'assurance s'analysent ainsi :

Variation de la provision technique d'assurance

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Passifs relatifs aux contrats d'assurance en début de période	105	52
Dotations aux provisions techniques des contrats d'assurance	56	56
Prestations payées	(10)	(3)
Passifs relatifs aux contrats d'assurance en fin de période	151	105

Provisions pour engagements de retraite et assimilés

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Montant de la provision sociétés françaises	28	23
Montant de la provision sociétés étrangères	7	8
Total de la provision pour engagements de retraite	35	31

Principales hypothèses actuarielles retenues	12/2012	12/2011
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Evolution des salaires	2,70%	2,90%
Taux d'actualisation financière	3,31%	4,36%
Taux de départ	2,62%	4,34%

Variation des provisions pour engagements de retraite au cours de l'exercice

En millions d'euros	Valeur actuarielle des engagements	Valeur actuarielle des fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Ecart actuariels non comptabilisés	Provision au bilan
Solde au 31 décembre 2010	50	(24)	26	1	27
Charge nette de l'exercice 2011	5	1	6	(2)	4
Prestations et contributions payées	(1)	(1)	(2)		(2)
Ecarts actuariels	2		2	1	3
Ecart de conversion	1	(1)			
Résultat attendu des fonds		(1)	(1)		(1)
Solde au 31 décembre 2011	57	(26)	31		31
Charge nette de l'exercice 2012	6	(1)	5	(1)	4
Prestations et contributions payées	(2)		(2)		(2)
Ecarts actuariels (1)	4	(2)	2		2
Ecart de conversion	1		1		1
Résultat attendu des fonds		(1)	(1)		(1)
Solde au 31 décembre 2012	66	(30)	36	(1)	35

(1) dont -1,1 M€ de valeur actuarielle des engagements issus des effets d'expérience

Les taux de rendement attendus sur les fonds investis en 2012 sont de 5,60% au Royaume-Uni, de 5,18% aux Pays-Bas et de 2,25% en Suisse.

Au 31 décembre 2012, les fonds investis se répartissent pour 18 M€ en obligations, 8 M€ en actions et 4 M€ en autres.

Montants comptabilisés au compte de résultat au titre des engagements de retraite

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Coût des services rendus	1	2
Coût de la désactualisation	3	2
Charges nettes	4	4

Note 15 : Dépréciation et provision constituées en couverture d'un risque de contrepartie

En millions d'euros	12/2011	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2012
			Utilisées	Non utilisées		
Dépréciations sur opérations bancaires	897	405	(293)	(174)	6	841
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	791	352	(275)	(158)	2	712
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	75	35	(2)	(16)	(1)	91
Opérations sur titres	31	18	(16)		5	38
Provisions sur opérations non bancaires	8	5		(3)	(1)	9
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	8	5		(3)	(1)	9
Total couverture des risques de contreparties	905	410	(293)	(177)	5	850

(*) Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 6.

Note 16 : Dettes subordonnées

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Dettes évaluées au coût amorti	250	251
Emprunts subordonnés	250	250
Dettes rattachées sur emprunts subordonnés		1
Dettes évaluées à la juste valeur	9	10
Titres participatifs	9	10
Total des dettes subordonnées	259	261

L'émission publique de dettes subordonnées de 250 millions d'euros mise en place en 2005 a les caractéristiques suivantes :

- d'une durée de 10 ans (remboursement in fine le 07/04/2015),
- en devise Euro,
- au taux d'intérêt Euribor 3 mois + 0,90.

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac SA comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe Diac de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

Note 17 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2012
Actifs financiers	7 804	8 877	10 433	136	27 250
Instruments dérivés	12	6	314		332
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	10	7	43	22	82
Prêts et créances sur les établissements de crédit	730	2	9		741
Prêts et créances sur la clientèle	7 052	8 862	10 067	114	26 095
Passifs financiers	6 230	4 371	13 286	559	24 446
Instruments dérivés	26	46	32		104
Dettes envers les établissements de crédit	1 175	791	1 964		3 930
Dettes envers la clientèle	1 069			550	1 619
Dettes représentées par un titre	3 960	3 534	11 040		18 534
Dettes subordonnées			250	9	259

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2011
Actifs financiers	7 641	8 391	10 078	89	26 199
Instruments dérivés	18	70	222		310
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	7	5	25	28	65
Prêts et créances sur les établissements de crédit	944	2	1		947
Prêts et créances sur la clientèle	6 672	8 314	9 830	61	24 877
Passifs financiers	6 667	4 451	11 327	570	23 015
Instruments dérivés	41	10	40		91
Dettes envers les établissements de crédit	2 251	655	1 217	10	4 133
Dettes envers la clientèle	162	6		550	718
Dettes représentées par un titre	4 212	3 780	9 820		17 812
Dettes subordonnées	1		250	10	261

Note 18 : Ventilation des flux futurs contractuels par échéance

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2012
Passifs financiers	6 102	4 825	14 123	567	25 617
Instruments dérivés	55	48	27		130
Dettes envers les établissements de crédit	1 153	673	1 964		3 790
Dettes envers la clientèle	1 068			550	1 618
Dettes représentées par un titre	3 576	3 433	11 028		18 037
Dettes subordonnées			250	9	259
Intérêts futurs à payer	250	671	854	8	1 783
Engagements de financements et garanties donnés - clientèle	1 519				1 519
Total flux futurs contractuels par échéance	7 621	4 825	14 123	567	27 136

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2011
Passifs financiers	6 639	4 925	12 491	580	24 635
Instruments dérivés	98	114	225		437
Dettes envers les établissements de crédit	2 218	582	1 217	10	4 027
Dettes envers la clientèle	161	6		550	717
Dettes représentées par un titre	3 932	3 659	9 817		17 408
Dettes subordonnées			250	11	261
Intérêts futurs à payer	230	564	982	9	1 785
Engagements de financements et garanties donnés - clientèle	1 634				1 634
Total flux futurs contractuels par échéance	8 273	4 925	12 491	580	26 269

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilancielle notamment en raison de la prise en compte des intérêts futurs contractuels et des coupons de swaps non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre.

Note 19 : Juste Valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7)**19.1 - Décomposition par nature**

En millions d'euros	12/2012			12/2011		
	VNC (*)	JV (*)	Ecart (*)	VNC (*)	JV (*)	Ecart (*)
Actifs financiers	27 250	27 432	182	26 199	26 278	79
Instrumentés dérivés	332	332		310	310	
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	82	82		65	65	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	741	741		947	947	
Prêts et créances sur la clientèle	26 095	26 277	182	24 877	24 956	79
Passifs financiers	24 446	24 712	(266)	23 015	22 860	155
Instrumentés dérivés	104	104		91	91	
Dettes envers les établissements de crédit	3 930	3 984	(54)	4 133	4 112	21
Dettes envers la clientèle	1 619	1 619		718	718	
Dettes représentées par un titre	18 534	18 750	(216)	17 812	17 675	137
Dettes subordonnées	259	255	4	261	264	(3)

(*) VNC : Valeur nette comptable - JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

Hypothèses et méthodes retenues :

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si RCI Banque ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

- Actifs financiers

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par RCI Banque au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

- Créances à la clientèle

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

- Passifs financiers

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à RCI Banque au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le spread de RCI Banque.

19.2 - Décomposition par niveau (IFRS 7)

En millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total 12/2012
Actifs comptabilisés à la juste valeur	60	332		392
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	60			60
Instruments dérivés		332		332
Passifs comptabilisés à la juste valeur	9	104		113
Titres participatifs	9			9
Instruments dérivés		104		104

La hiérarchie à 3 niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les dettes évaluées au coût amorti - couverture de juste valeur, n'étant valorisées à la juste valeur qu'à hauteur de l'élément couvert, elles sont désormais exclues de la décomposition par niveau présentée ci-dessus.

Note 20 : Engagements donnés

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Engagements de financement	1 451	1 626
Engagements en faveur de la clientèle	1 451	1 626
Engagements de garantie	123	8
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	55	
Engagements d'ordre de la clientèle	68	8
Engagements sur titres		8
Autres titres à livrer		8
Total des engagements donnés (*)	1 574	1 642
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1</i>	<i>8</i>

Note 21 : Engagements reçus

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Engagements de financement	4 742	4 617
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 741	4 616
Engagements reçus de la clientèle	1	1
Engagements de garantie	7 629	6 779
Engagements reçus d'établissements de crédit	197	130
Engagements reçus de la clientèle	4 146	3 579
Engagements de reprise reçus	3 286	3 070
Total des engagements reçus (*)	12 371	11 396
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>2 125</i>	<i>1 974</i>

RCI Banque dispose au 31 décembre 2012 de 4 696 millions d'euros de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 903 millions d'euros de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (après prise en compte des décôtes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

Garanties et collatéraux

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe RCI Banque mène donc une gestion active et rigoureuse de ses suretés notamment en les diversifiant : assurance crédit, garanties personnelles et autres.

Note 22 : Exposition au risque de change

En millions d'euros 12/2012	Bilan		Hors Bilan		Position Nette		
	Position longue	Position courte	Position longue	Position courte	Total	Dt Monétaire	Dt Structurelle
Position en USD	1 095			(1 095)			
Position en GBP		(819)	942		123		123
Position en CHF	164			(161)	3		3
Position en CZK	1		19		20		20
Position en ARS	21				21		21
Position en BRL	145				145		145
Position en PLN		(59)	115		56		56
Position en HUF	6				6		6
Position en RON		(2)			(2)	(2)	
Position en KRW	152				152		152
Position en MAD	11				11		11
Position en DKK		(28)	28				
Position en TRY	20				20		20
Position en SEK		(3)	4		1		1
Position en NOK	68			(68)			
Position en AUD	146			(146)			
Position en RUB	4			(4)			
Expositions totales	1 833	(911)	1 108	(1 474)	556	(2)	558

En millions d'euros 12/2011	Bilan		Hors Bilan		Position Nette		
	Position longue	Position courte	Position longue	Position courte	Total	Dt Monétaire	Dt Structurelle
Position en USD	1 005			(1 006)	(1)	(1)	
Position en GBP		(394)	495		101		101
Position en CHF		(33)	36		3		3
Position en CZK		(3)	21		18		18
Position en ARS	25				25		25
Position en BRL	132				132		132
Position en PLN		(62)	113		51		51
Position en HUF		(1)	6		5		5
Position en RON	2				2	2	
Position en KRW	143				143		143
Position en MAD	11				11		11
Position en DKK		(24)	24				
Position en TRY	19				19		19
Position en SEK		(46)	46				
Expositions totales	1 337	(563)	741	(1 006)	509	1	508

La position de change structurelle correspond à la valeur des titres de participations en devises détenus par RCI Banque SA.

La position de change monétaire consolidée s'est maintenue tout l'exercice en dessous de la limite imposée par le Groupe Renault de 11M€ Par conséquent, la sensibilité du résultat à une variation des taux de change n'est pas significative.

Note 23 : Intérêts et produits assimilés

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Intérêts et produits assimilés	2 289	2 125
Opérations avec les établissements de crédit	19	23
Opérations avec la clientèle	1 581	1 447
Opérations de location financière	577	533
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	111	118
Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente	1	4
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	(282)	(223)
Opérations avec la clientèle	(214)	(170)
Opérations de location financière	(68)	(53)
Total des intérêts et produits assimilés (*)	2 007	1 902
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	585	521

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Note 24 : Intérêts et charges assimilées

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Opérations avec les établissements de crédit	(297)	(272)
Opérations avec la clientèle	(27)	(10)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(88)	(104)
Charges sur dettes représentées par un titre	(584)	(525)
Autres intérêts et charges assimilés	(21)	(11)
Total des intérêts et charges assimilés (*)	(1 017)	(922)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	(29)	(27)

Note 25 : Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Gains (Pertes) nets sur instruments financiers	(3)	1
Gains et pertes nets sur opérations de change	20	(66)
Gains et pertes nets sur les instruments dérivés classés en opé. de transaction	(18)	66
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur		2
Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture	82	181
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	(87)	(182)
Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur	(3)	1

Note 26 : Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Autres actifs financiers	11	5
Dividendes reçus des titres de participation non consolidés	13	5
Variation des provisions pour dépréciation	(2)	
Total gains (pertes) nets actifs financiers disponibles à la vente et autres	11	5

Note 27 : Produits (charges) nets des autres activités

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Autres produits d'exploitation bancaire	670	606
Prestations accessoires aux contrats de financement	307	313
Produits des activités de services	254	179
Produits liés aux fins de contrats de location non-douteux	59	63
<i>dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	6	8
Opérations de location opérationnelle	22	20
Autres produits d'exploitation bancaire	28	31
<i>dont reprise de provisions pour risques bancaires</i>	5	7
Autres charges d'exploitation bancaire	(453)	(423)
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financement	(143)	(157)
Coûts des activités de services	(139)	(113)
Charges liées aux fins de contrats de location non-douteux	(48)	(57)
<i>dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	(4)	(10)
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(77)	(63)
Opérations de location opérationnelle	(16)	(12)
Autres charges d'exploitation bancaire	(30)	(21)
<i>dont dotation aux provisions pour risques bancaires</i>	(10)	(2)
Autres produits et charges d'exploitation non bancaire	4	2
Autres produits d'exploitation non bancaire	16	14
Autres charges d'exploitation non bancaire	(12)	(12)
Total des produits et charges nets des autres activités (*)	221	185

(*) Dont entreprises liées

(5)

(1)

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Les produits et charges liés aux opérations de location opérationnelle sont désormais classés en produits et charges nets des autres activités, conformément à la recommandation du CNC n°2004-R.03. Ils étaient auparavant présentés en intérêts en notes 23 et 24.

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe.

Produits nets de l'activité d'assurance

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Primes brutes émises	144	91
Variation des provisions techniques	(47)	(54)
Sinistres payés	(10)	(3)
Sinistres mis à la charge des réassureurs	4	2
Charges et produits nets de cessions en réassurance	(5)	4
Total des produits nets de l'activité d'assurance	86	40

Note 28 : Charges générales d'exploitation et des effectifs

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Frais de personnel	(218)	(199)
Rémunération du personnel	(147)	(138)
Charges de retraites et assimilées	(14)	(15)
Autres charges sociales	(45)	(42)
Autres charges de personnel	(12)	(4)
Autres frais administratifs	(159)	(152)
Impôts et taxes hors IS	(28)	(19)
Loyers	(14)	(14)
Autres frais administratifs	(117)	(119)
Total des charges générales d'exploitation (*)	(377)	(351)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(2)</i>	

Effectif moyen en nombre	12/2012	12/2011
Financements et services en France	1 334	1 297
Financements et services à l'étranger	1 542	1 533
	2 876	2 830

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Conformément aux normes du Groupe Renault, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est classée en « Impôts et taxes hors IS ».

Note 29 : Coût du risque par catégorie de clientèle

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Coût du risque sur financement clientèle	(86)	(57)
Dotations pour dépréciation	(267)	(208)
Reprises de dépréciation	317	271
Pertes sur créances irrécouvrables	(155)	(136)
Récupérations sur créances amorties	19	16
Coût du risque sur financement des Réseaux	(2)	9
Dotations pour dépréciation	(94)	(69)
Reprises de dépréciation	103	94
Pertes sur créances irrécouvrables	(12)	(16)
Récupérations sur créances amorties	1	
Coût du risque sur autres activités	(3)	(4)
Variation de la provision pour risques pays	(1)	(4)
Variation des dépréciations des autres créances	(2)	
Total du coût du risque	(91)	(52)

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

Note 30 : Impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Impôts exigibles	(262)	(219)
Impôts courants sur les bénéfices	(262)	(219)
Impôts différés	15	(46)
Impôts différés	15	(46)
Total de la charge d'impôts sur les bénéfices	(247)	(265)

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Ventilation du solde net bilantiel des impôts différés

En millions d'euros	12/2012	12/2011
ID sur dépréciations	135	89
ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement	11	11
ID sur déficits reportables	34	38
ID sur autres actifs et passifs	(4)	(25)
ID sur opérations de location	(381)	(341)
ID sur immobilisations	(1)	(1)
Provisions sur impôts différés actif	(6)	(6)
Total des impôts différés nets au bilan	(212)	(235)

Rapprochement entre la charge réelle d'impôts comptabilisée et la charge théorique

En %	12/2012	12/2011
Taux d'impôt sur les bénéfices en vigueur en France	36,10%	36,10%
Différentiel de taux d'imposition des entités françaises	0,72%	0,71%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-4,51%	-3,23%
Variation des provisions sur impôts différés actifs et pertes sur déficits fiscaux	-0,03%	-0,02%
Effet des entreprises associées mises en équivalence	-0,44%	-0,25%
Autres impacts	0,14%	0,37%
Taux effectif d'impôt	31,98%	33,68%

Impôts différés constatés sur les autres éléments du résultat global

En millions d'euros	Var. 2012 des capitaux propres			Var. 2011 des capitaux propres		
	Avant IS	IS	Net	Avant IS	IS	Net
Opérations de couverture de flux de trésorerie	(17)	6	(11)	3		3
Variation de JV des actifs disponibles à la vente	1		1			
Ecart actuariels sur engagements de retraite	(2)	1	(1)	(1)		(1)
Différences de conversion	(5)		(5)	(26)		(26)
Autres gains et pertes latents	(1)		(1)	1		1

6. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES ET DES SUCCURSALES A L'ETRANGER

	Pays	Participation directe de RCI	Participation indirecte de RCI		Pourcentage d'intérêt	
			%	Détenue par	2012	2011
SOCIETE-MERE : RCI Banque S.A.						
Succursales de RCI Banque :						
RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Allemagne					
RCI Banque Sucursal Argentina	Argentine					
RCI Banque SA Niederlassung Osterreich**	Autriche					
RCI Banque S.A. Sucursal Espana	Espagne					
RCI Banque Sucursal Portugal	Portugal					
RCI Banque S.A. Bancna Podruznic Ljubljana	Slovénie					
RCI Banque Succursale Italiana	Italie					
RCI Banque Branch Ireland**	Irlande					
Renault Finance Nordic Bankfilial till RCI Banque S.A. Frankrike	Suède					
SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT :						
RCI Versicherungs Service GmbH	Allemagne	100			100	100
Rombo Compania Financiera S.A.	Argentine	60			60	60
Courtage S.A.	Argentine	95			95	95
RCI Financial Services S.A.	Belgique	100			100	100
Renault AutoFin S.A.	Belgique	100			100	100
Administradora de Consorcio Renault do Brasil S/C Ltda.	Brésil	99,92	-		99,92	99,92
Companhia de Arrendamento Mercantil RCI do Brasil S.A.	Brésil	-	100	Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil S.A.	60,11	60,12
Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil S.A.	Brésil	60,11			60,11	60,09
Corretora de Seguros RCI do Brasil S.A.	Brésil	100			100	100
RCI Financial Services Korea Co Ltd	Corée du sud	100			100	100
Overlease S.A.	Espagne	100			100	100
Diac S.A.	France	100			100	100
Cogéra S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	94,81
Diac Location S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Sogesma S.A.R.L.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
RCI zrt Hongrie	Hongrie	100			100	100
ES Mobility SRL*	Italie	100			100	100
RCI Services Ltd	Malte	100			100	100
RCI Insurance Ltd	Malte		100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Life Ltd	Malte		100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Finance Maroc S.A.	Maroc	100			100	100
RCI Financial Services B.V.	Pays-Bas	100			100	100
Renault Credit Polska Sp. z.o.o.	Pologne	100			100	100
RCI Bank Polska S.A.	Pologne	100			100	100
RCI Gest Instituição Financiera de Credito S.A..	Portugal	100			100	100
RCI Gest Seguros – Mediadores de Seguros, Lda	Portugal	-	100	RCI GEST IFIC S.A.	100	100
RCI Finance CZ s.r.o..	R. Tchèque	100			100	100
RCI Broker De Asigurare S.R.L.	Roumanie		100	RCI Finantare Romania	100	100
RCI Finantare Romania S.R.L.	Roumanie	100			100	100
RCI Leasing Romania IFN S.A.	Roumanie	100			100	100
Renault Acceptance Ltd	Royaume-Uni	100			100	100
RCI Financial Services Ltd	Royaume-Uni	100			100	100
RCI Finance S.A.	Suisse	100			100	100
SPV						
FCT Cars Alliance Auto Loans Germany	Allemagne		(cf note 12)	RCI Banque Niederlassung		
FCT Cars Alliance Auto Leases Germany	Allemagne			RCI Banque Niederlassung		
SPV DFP RHOMBUS SA	Allemagne			RCI Banque Niederlassung		
FCT Cars Alliance DFP France	France		(cf note 12)	Cogera S.A.		
CARS Alliance Auto Loans France FCT Master	France		(cf note 12)	Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Loans France F 2012-1	France		(cf note 12)	Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Loans France V 2012-1	France		(cf note 12)	Diac S.A.		
Cars Alliance Warehouse Italy SRL	Italie		(cf note 12)	RCI Banque Succursale Italiana		
Cars Alliance Funding Italy SRL	Italie			RCI Banque Succursale Italiana		
SPV Cars Alliance UK	Royaume-Uni			RCI Financial Services Ltd		
SOCIETES INTEGREES PROPORTIONNELLEMENT						
Renault Crédit Car	Belgique		50,10	Renault AutoFin S.A.	50,10	50,10
RCI Financial Services s.r.o.	R. Tchèque	50			50	50
SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE						
Nissan Renault Finance Mexico S.A. de C.V. Sofom E.N.R.	Mexique	15			15	15

* Entités entrées dans le périmètre en 2012 - ** Entités entrées dans le périmètre en 2011

ANNEXE 1 : ACTIVITE DU GROUPE

En millions d'euros	Année	Encours nets à fin décembre (1)	Dont réseaux à fin décembre
Europe	2 012	21 144	6 105
	2 011	20 419	5 333
dont Allemagne	2 012	3 800	995
	2 011	3 850	958
dont Espagne	2 012	1 658	497
	2 011	1 716	409
dont France	2 012	9 029	2 554
	2 011	8 813	2 230
dont Italie	2 012	2 240	603
	2 011	2 064	545
dont Royaume-Uni	2 012	1 882	415
	2 011	1 581	285
dont Autres pays (2)	2 012	2 536	1 041
	2 011	2 395	906
Asie Pacifique - Corée du Sud	2 012	1 213	12
	2 011	1 323	12
Amérique	2 012	3 055	963
	2 011	2 436	878
dont Brésil	2 012	2 571	783
	2 011	2 058	756
dont Argentine	2 012	484	180
	2 011	379	122
Euromed - Afrique	2 012	323	62
	2 011	253	41
Total groupe RCI Banque	2 012	25 736	7 140
	2 011	24 432	6 263

(1) hors opérations de location opérationnelle

(2) Belgique, Pays-Bas, Suisse, Autriche, Portugal, Pays Nordiques, Pologne, République Tchèque, Hongrie, Slovaquie, Irlande.

Les produits provenant des clients externes sont affectés aux différents pays en fonction du pays d'appartenance de chacune des entités. En effet, chaque entité n'enregistre que des produits provenant de clients résidents dans le même pays que l'entité.

ANNEXE 2 : LES RISQUES FINANCIERS

Les opérations sur instruments financiers réalisées par le holding RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

RCI Banque poursuit ses objectifs à travers deux stratégies principales :

- elle émet sous son nom les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale des filiales consolidées du groupe (émission de ressources interbancaires, titres de créances et obligataires, titrisation, négociation de lignes de crédit confirmées) et procède aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe ;
- elle gère et minimise l'exposition aux risques financiers liés à l'activité Clientèle des filiales de financement des ventes, par l'utilisation des swaps de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

Le périmètre de la politique financière s'étend à l'ensemble des filiales financières du groupe RCI Banque, y compris les filiales dont le refinancement n'est pas centralisé. Le refinancement des filiales situées dans un pays hors zone Euro dont la notation est inférieure à A⁻ (Notation S&P sur le risque de transfert et convertibilité) est réalisé localement afin d'éviter tout risque « transfrontière ». Ces filiales sont également soumises aux mêmes exigences de suivi des risques financiers que les autres filiales du groupe : respect des limites de risque de taux, suivi du risque de liquidité, gestion prudente du risque de change, limitation du risque de contrepartie et suivi spécifique par le biais d'un comité financier dédié et d'un reporting ad hoc.

L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe RCI Banque, selon des normes validées par l'actionnaire Renault. La gestion des risques de marché et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe RCI Banque, par la Direction Financement et Trésorerie de RCI Banque pour le risque global de taux, de liquidité et de change. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé.

Une liste des produits autorisés, validée par le comité financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CHANGE, DE CONTREPARTIE ET DE LIQUIDITÉ

Risque de taux (audité)

Dans le cas de RCI Banque, le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur la marge brute financière future.

L'objectif du groupe RCI Banque est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le Comité financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au groupe RCI Banque.

Limite filiales de refinancement : 20 M€

Limite des filiales commerciales : 10 M€

Total limite de sensibilité en M€ accordé par Renault à RCI Banque : 30 M€

La sensibilité ainsi définie consiste à mesurer à un instant t l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux du bilan d'une entité.

La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant t.

Le scénario privilégié par le groupe RCI Banque est un calcul de sensibilité à une hausse uniforme de 100 bp des taux d'intérêts sur l'ensemble des maturités. Le calcul est basé sur des GAP actif et passif moyens mensuels.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipé,...), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres,...)

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (filiales de refinancement, filiales commerciales françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé groupe RCI Banque. Le suivi est réalisé par le Service des Risques Financiers rattaché au département Contrôle Permanent. La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un reporting mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

En 2012, la sensibilité globale au risque de taux de RCI Banque s'est maintenue en dessous de la limite de 30 M€ fixée par le groupe.

Au 31 Décembre 2012, une hausse des taux de 100 points aurait un impact de :

- -0.15 M€ en EUR,
- +2.1 M€ en CHF,
- -0.03 M€ en GBP,
- -0.7 M€ en BRL,
- +0.25 M€ en MAD,

La somme des valeurs absolues des sensibilités dans chaque devise s'élève à 3.9 M€

L'analyse du risque structurel de taux fait ressortir les points suivants :

- Filiales de financement de ventes

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre 1 et 72 mois. Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel.

Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des swaps de taux d'intérêt de macro-couverture.

- Filiale de refinancement

L'activité principale de RCI Holding est d'assurer le refinancement des filiales commerciales du groupe.

Les encours des filiales de financement des ventes sont adossés à des ressources à taux fixe, pour certaines micro-couvertes par des swaps de taux d'intérêt, et à des ressources à taux variables.

Des opérations de macro-couverture réalisées sous la forme de swaps de taux d'intérêt, permettent de maintenir la sensibilité de la holding de refinancement sous la limite de 20 M€

Ces swaps ainsi que les titres disponibles à la vente sont valorisés en juste valeur par les réserves conformément aux normes IFRS.

Des tests sont réalisés mensuellement afin de vérifier :

- l'efficacité de la couverture des ressources à taux fixes par les swaps d'intérêts les micro-couvrant ;
- la pertinence des opérations de macro-couverture, en confrontant celles-ci aux ressources à taux variable.

Ces données sont calculées sur la base de scénarios simplifiés, en partant de l'hypothèse que toutes les positions courent jusqu'à leur maturité et que le management ne les réajuste pas pour tenir compte des nouvelles conditions de marché. La sensibilité des réserves à une variation des taux d'intérêts exposée ci-dessus ne serait aucunement être représentative d'un impact sur les résultats futurs.

Risque de liquidité

RCI Banque se doit de disposer à tout moment, et particulièrement en période difficile, de ressources financières suffisantes pour assurer le développement de son activité. À cette fin, RCI Banque s'impose des normes internes strictes.

Trois indicateurs sont suivis mensuellement en comité financier :

- le nombre de jours de liquidité

Un stress scénario permet de calculer le nombre de jours pendant lequel le groupe RCI peut, sans aucun recours supplémentaire au marché, disposer d'un montant de liquidités suffisant à la couverture de son activité passée et prévisionnelle.

Ce chiffre est donné par le calcul d'impasses de liquidité tenant compte, d'une part des ressources émises, des accords bancaires confirmés non utilisés, du potentiel éligible aux opérations de politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la position de trésorerie et, d'autre part, des actifs commerciaux et financiers existants et des prévisions d'activité.

- La liquidité intrinsèque

Le nombre de jours de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

- La réserve de liquidité

Cet indicateur est calculé comme la différence entre les sécurités disponibles (accords bancaires confirmés non utilisés, mobilisable en Banque Centrale et cash) et l'encours de papiers commerciaux. Il reflète la capacité de RCI à lever des nouvelles ressources, que ce soit sur les marchés des certificats de dépôts et commercial paper, sous forme de mobilisation en Banque Centrale ou par utilisation des lignes de financements confirmées.

- Pour atteindre ses objectifs, RCI Banque dispose au 31 décembre 2012 de 4 368 M€ de lignes bancaires confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 903 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque de France (montant après application des décotes et hors créances mobilisées à la date de clôture).
- Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.

Le risque de change

- Très faible historiquement, la position de change de RCI Banque SA, centrale de refinancement, s'est maintenue en dessous de 3 M€ tout au long de l'année.
- Aucune position n'est admise dans le cadre de la gestion du refinancement : la salle des marchés, assure à cet égard, la couverture systématique de la totalité des flux concernés.
Les filiales de financement des ventes ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées.
Par exception, une limite de 2,5 M€ a été allouée à la Roumanie, 0,5 M€ à la Hongrie et 0,1 M€ à la Corée, filiales où les activités de financement des ventes et le refinancement associé sont multidevises. Une limite de 8 M€ a également été allouée à la Russie, qui place ses excédents de trésorerie en euro.
La limite globale du groupe RCI Banque accordée par l'actionnaire Renault est de 17 M€
- Des positions résiduelles et temporaires en devises, liées aux décalages de flux inhérents à la gestion d'une trésorerie multidevises, peuvent toutefois subsister. Ces positions éventuelles font l'objet d'un suivi quotidien et obéissent au même souci de couverture.
- Toute autre opération de change (notamment au titre de l'anticipation de la couverture des dividendes prévisionnels) ne peut être initiée que sur décision du directeur financier.

Au 31 décembre 2012, la position de change consolidée du groupe RCI Banque atteint 3.1 M€

Le risque de contrepartie

- La gestion du risque de contrepartie est assurée par un dispositif de limites définies au niveau consolidé du Groupe Renault et suivies quotidiennement. L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au comité financier RCI Banque et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.
- Le groupe RCI Banque étant structurellement emprunteur, le risque de contrepartie provient essentiellement des opérations de couvertures réalisées à l'aide d'instruments dérivés.
- Les contreparties sur opérations de marché sont choisies parmi les intervenants bancaires des marchés français et internationaux. Les limites sont attribuées en fonction d'un système de notation interne en vigueur pour l'ensemble du Groupe Renault.
- Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement en dépôts bancaires à très court terme, y compris à la Banque Centrale. Les engagements sur les produits dérivés sont pondérés par des coefficients plus conservateurs que ceux recommandés par la réglementation. Le risque de règlement/ livraison sur opérations de change fait l'objet d'un suivi et de limites spécifiques.